

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LANCEMENT DU CONCOURS 2025

Depuis 40 ans, l'association Maisons Paysannes de France organise un concours destiné à préserver et à mettre en valeur notre environnement rural, le paysage, le patrimoine de pays et les savoir-faire.

Deux ensembles de prix sont attribués. Les prix "Bâti ancien et savoir-faire" - pour valoriser des travaux de restauration de qualité, effectués sur des bâtiments existants - et les prix "Bâti contemporain" pour un patrimoine d'aujourd'hui et de demain. Les projets devront être inspirés d'une tradition vernaculaire, écologique, sobre et en harmonie avec l'environnement.

Les dossiers peuvent être présentés par des maîtres d'ouvrage, des autoconstructeurs, des architectes, des artisans ou groupements de plusieurs d'entre eux.

L'aspect pédagogique des réalisations sera fondamental dans le choix des lauréats.

Le concours est soutenu par le Ministère de la Culture, la Fondation du patrimoine, ainsi que par des donateurs extérieurs : Patrice Besse, Terreal et Saint-Astier.

Les projets sont recevables jusqu'au 30 juin 2025

Les prix seront remis au Salon International du Patrimoine Culturel qui aura lieu du 23 au 26 octobre 2025.



Plus d'informations et accès au règlement du concours
et au formulaire d'inscription sur <https://url.me/yC5V3>

Association nationale fondée en 1965, reconnue d'utilité publique depuis 1985, Maisons Paysannes de France a une expérience unique de 60 années pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine rural, en particulier sur les techniques et savoir-faire de construction et de restauration.

CONNAÎTRE L'ARCHITECTURE RURALE

Maisons Paysannes de France contribue à la reconnaissance des qualités inhérentes aux maisons traditionnelles et favorise des restaurations qui respectent l'identité architecturale de chaque bâti, ses principes constructifs et l'emploi de matériaux sains. L'objectif est d'éviter l'utilisation d'éléments ou matières inappropriés qui créent à moyen/long termes des désordres tant esthétiques qu'énergétiques.

Préserver les spécificités des architectures régionales équivaut à garantir non seulement la valeur patrimoniale d'un bien mais également leur valeur touristique dans un environnement local de qualité.

FORMER AU BÂTI ANCIEN

Maisons Paysannes est aussi un organisme de formation, qui dispose d'un agrément. Les formations sont organisées sur demande, au niveau national ou décentralisées dans ses délégations départementales, dans les domaines de la chaux, de la terre, de la pierre, des enduits, et plus récemment des économies d'énergie. Ses actions de formations, de sensibilisation, contribuent à la valorisation des métiers du bâtiment, au travail des artisans pour le maintien et la promotion de savoir-faire précieux et générateurs d'emplois dans le secteur du bâti.

Interlocuteur incontournable dans la connaissance du bâti traditionnel, Maisons Paysannes de France est aujourd'hui reconnue des pouvoirs publics en matière de développement durable, en particulier sur les questions d'économies d'énergie dans le bâtiment mais aussi sur le rôle du patrimoine et du paysage dans l'aménagement du territoire.

SENSIBILISER AU PATRIMOINE

Sa mission associe la préservation du patrimoine bâti et paysager avec l'accompagnement des particuliers, collectivités locales, architectes, artisans, urbanistes, paysagistes, institutions privées... dans leur démarche de restauration du bâti non-protégé ou d'aménagement des territoires ruraux.

L'association encourage une architecture contemporaine en harmonie avec son environnement.

Respecter l'architecture rurale, c'est en connaître l'histoire, en comprendre le fonctionnement pour mieux en imaginer l'avenir...

ACTIONS PRINCIPALES

Revue trimestrielle

Études et rapports sur les qualités et les spécificités du bâti ancien

Actions de reconnaissance et de mise en valeur du bâti ancien

Prix national pour valoriser les restaurations exemplaires

Portail documentaire sur le bâti rural et ses techniques de construction

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Service-conseil pour tout propriétaire (visite sur place du bâtiment à restaurer, conseil à la mise en œuvre d'un projet...) ou tout élu

Portail Internet ressource dans le domaine du patrimoine
www.maisons-paysannes.org

Partenaire essentiel de l'association, le Ministère de la Culture soutient chaque année Maisons Paysannes de France dans ses actions de promotion et de sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager.

Depuis 2015, la participation du Ministère au prix "Patrimoine & Architecture" a permis la création d'une catégorie "bâti contemporain" récompensant des projets d'architecture contemporaine respectueux de l'environnement bâti et paysager.
www.culturecommunication.gouv.fr

La Fondation du patrimoine et Maisons Paysannes de France partagent des valeurs communes. Elles défendent un patrimoine non protégé par l'État qui, pourtant, constitue une richesse tant au niveau local que national.

Aussi, depuis 2002, la Fondation du patrimoine apporte son soutien à l'action de Maisons Paysannes de France, notamment en assurant la dotation des lauréats du concours "Patrimoine & Architecture" dans la catégorie "bâti ancien". En soutenant ce concours, la Fondation du patrimoine souhaite faire la promotion de restaurations exemplaires, réalisées selon les techniques transmises par les premiers constructeurs dont l'application doit jouer un rôle important en termes de développement rural durable et humain.
www.fondation-patrimoine.org

En soutenant Maisons Paysannes de France, l'agence Patrice Besse - spécialisée dans la vente en France de tout édifice de caractère - confirme son attachement à la sauvegarde du patrimoine architectural aussi modeste soit-il.

Culture et Commerce sont les deux pivots de son activité. Culture à travers l'histoire et l'architecture des lieux qu'elle sélectionne, qu'ils soient châteaux, manoirs, maisons de maître, mais aussi patrimoine rural, ruines, édifices religieux, toute construction vernaculaire, sans a priori d'époque ou de lieux. Commerce, car sa mission est de comprendre, analyser et estimer ces lieux, pour les transmettre dans les meilleures conditions à leurs nouveaux occupants.
www.patrice-besse.com

Témoignant de son adhésion à la cause poursuivie par Maisons Paysannes de France, le Groupe TERREAL - spécialiste des matériaux de construction en terre cuite - a rejoint l'action de l'association à l'occasion de son cinquantenaire en 2015.

Impliqué dans la préservation du patrimoine des terroirs français, la transmission des savoir-faire et l'usage de matériaux nobles et naturels, TERREAL réaffirme ses engagements en apportant son soutien à Maisons Paysannes de France notamment à travers le prix "Patrimoine & Architecture" MPF - René Fontaine. Un partenariat basé sur un véritable partage de valeurs communes.
www.terreal.com

Adhérent à la cause poursuivie par Maisons Paysannes de France, le groupe Saint-Astier - spécialiste de la chaux - a rejoint l'action de l'association en 2020.

Impliqué dans la préservation du patrimoine des terroirs français, la transmission des savoir-faire et l'usage de matériaux nobles et naturels, Saint-Astier réaffirme ses engagements en apportant son soutien à Maisons Paysannes de France notamment à travers le "Prix René Fontaine". Un partenariat basé sur un véritable partage de valeurs communes. Depuis 100 ans, cette entreprise familiale, toujours indépendante, maintient sa production dans le bassin de Saint-Astier en Dordogne et continue de se réinventer pour conserver sa renommée mondiale et exceller dans le domaine de la conservation du Patrimoine bâti.
<https://www.saint-astier.com/>

LES LAURÉATS DU CONCOURS 2024

